



ENVIRONMENT OF PEACE

La sécurité dans une nouvelle ère de risques

Synthèse

Derrière les gros titres de la guerre en Europe et des répercussions de la pandémie de Covid-19, le monde est entraîné dans le gouffre d'une double crise sécuritaire et environnementale qui ne cesse de s'aggraver. Les indicateurs d'insécurité sont en augmentation, tandis que ceux d'intégrité environnementale s'effondrent. Ce mélange est profondément toxique et nocif, et les réactions des institutions ayant le pouvoir de trouver des solutions, y compris les gouvernements, émergent trop lentement.

En matière de sécurité, les conflits se multiplient et le nombre de morts et de personnes déplacées est en hausse, une tendance d'ailleurs bien antérieure à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les dépenses militaires ont augmenté et l'utilisation d'armes nucléaires est désormais un scénario probable. Sur le plan environnemental, la dégradation se manifeste, notamment, par des conditions météorologiques plus extrêmes, la montée du niveau de la mer, les contraintes liées à la disponibilité de l'eau, le déclin des mammifères et des insectes pollinisateurs, la pollution plastique, la disparition des récifs coralliens et le recul des forêts.

L'assombrissement des perspectives de sécurité et de dégradation environnementale fait peser sur la paix deux ensembles de risques distincts. L'interaction de ces deux tendances produit un troisième ensemble de risques, plus complexe, dont l'humanité commence seulement à saisir l'ampleur.

L'interaction de ces deux crises est indéniable. Statistiquement, les pays les plus exposés à la menace environnementale sont le plus souvent en situation de paix précaire. Ils se caractérisent, en outre, par une fragilité et une faible capacité de résilience*. Ces pays ont globalement peu contribué à la crise environnementale mondiale,

* La fragilité est définie comme « la combinaison de l'exposition au risque et d'une capacité insuffisante de l'État, des systèmes et/ou des communautés à s'adapter pour gérer, absorber ou atténuer ces risques » (OCDE).

Réduire l'insécurité et les conflits dans cette nouvelle ère de risques implique de changer fondamentalement notre façon de penser la paix.

mais sont pourtant les premiers à en subir les conséquences. Aujourd'hui, la moitié des opérations de maintien de la paix des Nations Unies se déroule dans les pays les plus exposés aux impacts du changement climatique. Ces corrélations ne sont pas de simples coïncidences.

D'où l'importance de l'initiative *Environnement de paix*.

Le lien entre intégrité environnementale, paix et bien-être humain semble désormais incontestable. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de 1972, à Stockholm, les pays membres ont reconnu que l'intégrité écologique est essentielle au développement humain. En adoptant les Objectifs de développement durable en 2015, les gouvernements ont alors déclaré : « il ne saurait y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable. » De plus, en 2021, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a officiellement reconnu qu'un environnement sain constitue un droit humain fondamental.

Notre environnement ne s'en dégrade pas moins rapidement. Bien que tous les gouvernements aient conscience du changement climatique et de la dégradation environnementale, et bien que certains aient progressé en matière de pollution et de déforestation, ils s'avèrent incapables de s'attaquer de concert, et avec urgence, aux principaux facteurs à l'origine de cette double crise. Pourtant, la dégradation de l'environnement naturel favorise, entre autres, les maladies transmissibles entre l'animal et l'Homme. Ces deux dernières années témoignent d'ailleurs des effets dévastateurs de ces maladies.

Au-delà de leurs effets directs, le changement climatique et la crise environnementale en général contribuent à l'insécurité. Des études montrent qu'ils génèrent souvent une instabilité sociale et politique qui, non résolue, peut dégénérer en violence. Si les conflits armés dégradent l'environnement, ils entravent aussi l'instauration d'une gouvernance environnementale efficace. La confrontation, les différends et les conflits sont effectivement peu propices à l'établissement d'une coopération internationale à même de répondre aux défis environnementaux.

En raison de ces interconnexions, la notion de sécurité qui sous-tend ce rapport est inclusive. Le point de vue traditionnel centré sur la défense ou sur l'État est une facette de la sécurité et de l'insécurité ; le concept de sécurité humaine, plus centré sur les personnes, en est une autre. Pour un monde véritablement pacifique et plus sûr, il faut prendre en compte ces deux facettes.

Dès lors, comment procéder ?

Comme des études le suggèrent, réduire l'insécurité et les conflits dans cette nouvelle ère de risques implique, avant toute chose, de changer fondamentalement notre façon de penser la paix. La dégradation environnementale faisant partie intégrante de la sécurité, la restauration de l'intégrité environnementale doit figurer dans les solutions pour la sécurité. Il est de même impératif que les gouvernements coopèrent avec davantage d'ambition, et de manière plus efficace, pour œuvrer à la paix et la sécurité, à tous les niveaux, du conceptuel à l'opérationnel : lorsque la menace touche tous les pays, l'affirmation nationale ne constitue clairement pas une réponse adéquate. Pour inévitable qu'elle puisse paraître face à des situations graves telles que l'invasion de l'Ukraine, elle ne peut constituer une solution à l'escalade des crises plus larges. À long terme, la sauvegarde des intérêts particuliers passe par la coopération.

Si la coopération est l'un des piliers d'une réponse efficace, l'adaptabilité en est un autre. En évoluant, les crises vont générer des risques et impacts aux contours encore incertains. Les réactions des populations vont également changer. Les décideurs devront intervenir, tirer des enseignements et intervenir à nouveau.

Lorsque la menace touche tous les pays, l'affirmation nationale ne constitue pas une réponse adéquate. Les intérêts particuliers passent par la coopération.

Actuellement, l'argent dépensé par les gouvernements alimente l'insécurité au lieu de la combattre. Chaque année, des milliards de dollars de subventions financent la destruction de l'environnement, en soutenant des activités telles que l'extraction et l'utilisation de combustibles fossiles, la surpêche et la déforestation. Compte tenu du lien entre la dégradation environnementale et l'insécurité et le risque de conflits, ces financements ont par ailleurs pour effet d'attiser les conflits. Vue sous cet angle, la poursuite de ces subventions semble doublement discutable.

Dans le même temps, il est évident que les pays les plus riches peinent à débloquer les financements internationaux nécessaires pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité, ce qui aggrave encore l'insécurité et les risques de conflits. Les fonds destinés à faciliter l'adaptation au déclin environnemental et à renforcer la résilience ne ciblent pas les domaines les plus vulnérables. En proportion de la population, les États les plus fragiles, dont les besoins sont par définition les plus élevés, reçoivent un financement pour le climat 80 fois inférieur aux États non fragiles.

Essentielle à la sécurité sous toutes ses formes, la résilience permet aux communautés et pays de résister aux chocs sans recourir au conflit et de s'en remettre rapidement. Elle est, hélas, érodée par la double crise sécuritaire et environnementale.

La lutte contre les vulnérabilités et le renforcement de la résilience face aux chocs climatiques protègent également contre les menaces qui ne sont pas directement liées au climat. En 2010, une vague de chaleur induite par le changement climatique a causé une mauvaise récolte de céréales en Russie. La flambée conséquente des prix du pain a en partie contribué au Printemps arabe. En 2022, les récoltes de céréales russes et ukrainiennes devraient être nettement inférieures à la normale, une perspective qui fait déjà grimper dangereusement les prix mondiaux. Cause différente, risque similaire ; accroître la résilience protégerait contre les deux cas de figure.

La résilience peut atténuer les risques posés par la dégradation de l'environnement, mais ne peut s'attaquer aux causes. Arrêter, puis inverser la dégradation environnementale implique d'opérer des transitions dans de nombreux secteurs de la société à un rythme et une échelle sans précédent. Ces transitions peuvent cependant fracturer et ébranler les communautés. Partout dans le monde, et en particulier dans les pays du Sud, les initiatives lancées – souvent avec de bonnes intentions – dans les domaines des biocarburants, de l'hydroélectricité, de la conservation de la nature et de l'adaptation au changement climatique ont régulièrement attisé l'insécurité et les conflits. Bon nombre d'entre elles ont échoué précisément pour cette raison. La crise environnementale est désormais trop importante pour nous permettre de tels échecs. Ainsi, les innombrables transitions nécessaires dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'industrie et surtout de l'aménagement du territoire n'ont pas le droit à l'erreur. Pour cela, il faut prôner une participation active des communautés dans la conception et la mise en œuvre de ces transitions qui, plus justes et pacifiques, sont ainsi plus susceptibles de réussir.

La nature des gouvernements et de leur relation avec leurs citoyens sera également essentielle pour assurer de bonnes décisions. La récente montée des autocrates et des populistes a nui tant à la sécurité qu'à l'environnement et a ébranlé la résilience des institutions mondiales qui facilitent la coopération sur ces deux questions. S'attaquer à des problèmes communs complexes sera beaucoup moins ardu dans un monde où les gouvernements traitent leurs citoyens et les autres États avec respect, impliquent la population dans la prise de décision et fondent leurs politiques sur des données factuelles.

Comme le montre ce rapport, il existe de véritables exemples d'espoir sur lesquels nous appuyer. Dans le système des Nations Unies, au niveau régional et au sein des pays, les liens entre la dégradation de l'environnement et l'insécurité sont, par endroits, davantage pris au sérieux. La plupart des gouvernements sont favorables à la coopération sur ces questions, et la poursuivent dans certains cas. Des organisations non gouvernementales construisent activement la paix à travers l'amélioration de l'environnement. Ces exemples sont autant de modèles qui peuvent être reproduits, à condition que la vision et la volonté soient au rendez-vous.

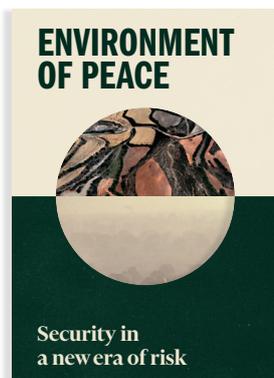
En guise de conclusion, nous présentons une série de six recommandations d'action gouvernées par cinq principes directeurs. Parmi ces principes, face aux risques dont il est impossible de prédire l'évolution, la coopération et l'adaptabilité relèvent du simple bon sens. Il en va de même de l'inclusion, puisque les solutions communes ont plus de chances de réussir. Sachant que le problème est à la fois urgent et considérable, il faut, sans tarder, mettre en œuvre des solutions guidées par une vision à long terme.

Certaines de nos recommandations d'action concernent le système des Nations Unies, d'autres s'adressent aux gouvernements nationaux ou s'appliquent au secteur privé, à la société civile ainsi qu'à d'autres secteurs. Bien qu'une variété d'entités puissent et doivent s'impliquer, les gouvernements exercent des prérogatives – en matière de législation, de pouvoir décisionnel et d'allocation des ressources – qui leur confèrent un rôle central. C'est indéniable, le temps presse, et les gouvernements peuvent introduire des changements rapidement. Les recommandations, présentées en détail dans le chapitre 5, sont résumées ci-dessous :

- 1 Opposer aux crises interconnectées des solutions communes.** Identifier et mettre en œuvre des mesures qui renforcent à la fois la paix et l'intégrité environnementale.
- 2 Investir dans la préparation et la résilience.** Renforcer la capacité à détecter les signes de menaces croissantes et désamorcer les tensions.
- 3 Financer la paix, pas le risque.** Respecter les obligations de financement internationales, s'assurer que les financements parviennent aux communautés les plus fragiles et cesser de subventionner les conflits.
- 4 Assurer une transition juste et pacifique.** Évaluer et traiter les éventuelles conséquences négatives des mesures pro-environnementales avant leur mise en œuvre.
- 5 Être délibérément inclusif.** Impliquer pleinement les groupes marginalisés dans la prise de décision et en partager les bénéfices.
- 6 Rechercher, éduquer, informer.** Comprendre et communiquer les risques et renforcer la coopération par l'éducation.

Tant qu'il y a une volonté d'agir, toutes nos recommandations peuvent se concrétiser d'ici quelques années. Nous exhortons les gouvernements, les communautés et les autres institutions décisionnelles à s'engager à s'y employer. Des crises actives telles que celle qui frappe l'Ukraine peuvent exiger notre attention jusqu'à leur résolution, mais la dégradation environnementale, tout comme la survenue de risques complexes par l'interaction de la double crise, sont des phénomènes au long cours qui persisteront tant que les gouvernements ne prendront pas des mesures efficaces et durables pour y mettre fin.

La sécurité et l'intégrité environnementale vont toutes deux dans la mauvaise direction, au détriment de chaque pays et de notre intérêt commun. Ce préjudice mutuel mérite une solution commune, qui bénéficie à tous.



Pour lire le rapport complet,
consultez :
www.environmentofpeace.org